



Date de l'affichage : 30 août 2024

APPEL DE CANDIDATURES EXTERNES

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA (NIVEAU 2) DANS LE DOMAINE DES VIRUS INFLUENZA HAUTEMENT PATHOGÈNES ET ZONOSSES

La [Faculté de médecine](#) de l'[Université Laval](#) lance un appel de candidatures externes pour la création d'une chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 dans le domaine des virus influenza hautement pathogènes et zoonoses.

L'Université Laval est l'une des plus grandes universités du Canada et est le plus ancien établissement d'enseignement supérieur francophone en Amérique. Depuis de nombreuses années, l'Université Laval est reconnue mondialement pour son expertise en recherche sur les maladies infectieuses. Cette reconnaissance, établie au fil des ans, est le fruit de la priorisation des maladies infectieuses comme domaine de recherche majeur par la Faculté de médecine et l'Université Laval, de la vision de grands bâtisseurs-chercheurs, du recrutement de chercheurs et chercheuses de haut niveau ainsi que du développement d'infrastructures essentielles à leurs travaux. Le titulaire de la CRC se joindra à un groupe de chercheuses et chercheurs fondamentaux et cliniques de haut niveau du Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine et mènera ses recherches au sein de l'axe des maladies infectieuses et immunitaires du Centre de recherche du CHU de Québec, le plus grand centre de recherche francophone en Amérique du Nord.

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQI+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs
- du mentorat par des pairs
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international



- une exemption d'impôts (sous certaines conditions)

L'Université Laval a publié en novembre 2020 une mise à jour de son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) (PDF) en vue d'accroître la représentativité, aux postes de titulaires de CRC au sein de notre institution, des personnes issues des quatre groupes désignés, à savoir les femmes et les personnes de la diversité de genre, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, et les personnes appartenant à une minorité visible.

L'Université Laval a fait des progrès importants pour combler les écarts de représentation parmi ses titulaires de CRC. Des efforts supplémentaires demeurent requis pour atteindre les cibles de représentation des échéances 2025, 2027 et 2029. Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter les pages web dédiées à l'EDI ainsi que celles du Programme des CRC.

Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées dans la section ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec Alexandra Godbout (alexandra.godbout@vrr.ulaval.ca) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.

Interruptions de carrière, situations personnelles et mesures d'adaptation

L'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissements de carrière (ex. congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé ou formation clinique) ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les



candidates et candidats sont ainsi invités à expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature. De plus, des mesures d'adaptation peuvent être offertes, en toute confidentialité, aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, notamment en matière d'accessibilité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec Julie Beauchamp (Julie.Beauchamp@fmed.ulaval.ca), responsable facultaire de l'EDI.

La personne choisie par le département devra ensuite franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme de CRC.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#)

Description du poste

Le Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie recherche des candidatures de scientifiques renommés titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat en médecine (ou équivalent) dont les réalisations ont eu un impact sociétal majeur dans leur domaine et qui sont reconnus comme des chefs de file dans le domaine de la recherche sur les maladies infectieuses. La personne candidate retenue aura accès à des installations de pointe, notamment des installations et des laboratoires animaliers CL2/3, une unité de recherche clinique, des installations d'ingénierie tissulaire, de chimie analytique et médicinale, de cytométrie, d'imagerie et d'« omique » au Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, un environnement de travail dynamique où les collaborations entre chercheurs et chercheuses travaillant en épidémiologie, génomique, bioinformatique, virologie et microbiologie sont encouragées.

La personne candidate retenue devra établir un programme de recherche actif dans le domaine des virus influenza hautement pathogènes et d'autres virus zoonotiques qui nécessitent des recherches dans des installations de niveau de confinement 3 (NC3). Plus particulièrement, nous sommes à la recherche d'une expertise qui permettra d'appliquer le concept 'Une Santé' à l'interface entre les virus zoonotiques et humains. La personne candidate sélectionnée travaillera en collaboration avec une équipe d'experts en sciences fondamentales et en cliniciens effectuant des travaux en pathogénèse-immunologie-vaccins-traitements-essais cliniques de pathogènes dangereux. Le titulaire de la chaire devra créer des liens avec des partenaires industriels, ainsi qu'avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, afin d'accélérer la traduction des résultats de recherche en résultats améliorés pour la santé.



La personne retenue devra s'acquitter des tâches universitaires suivantes :

- Enseignement et encadrement aux trois cycles universitaires.
- Recherche et publication dans des domaines liés au poste.
- Participation aux activités pédagogiques et administratives du Département et de la Faculté.
- Participation à des activités externes de nature universitaire contribuant au rayonnement du Département, de la Faculté et de l'Université.

Exigences

- Détenir un Ph.D. dans une discipline appropriée.
- Démontrer un fort potentiel à développer et conduire un programme de recherche subventionné de haut calibre.
- Démontrer un bon leadership en recherche et un fort potentiel pour attirer, développer et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et étudiantes.
- Démontrer de l'intérêt et la capacité à travailler avec des équipes multidisciplinaires.
- Proposer un programme de recherche original et innovant de la plus haute qualité.

Exigences supplémentaires pour les médecins cliniciens et cliniciennes

- Détenir un M.D. et un diplôme de formation médicale spécialisée.
- Détenir ou pouvoir obtenir un permis de pratique médicale du Québec.

La personne choisie par la Faculté devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval (voir les critères de la [grille d'évaluation](#)) et une évaluation par le [Programme des Chaires de Recherche du Canada](#).

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau.

Les personnes dont le français n'est pas la première langue bénéficient d'un soutien de l'Université Laval visant à leur permettre d'atteindre le degré de compétence langagière requis pour l'exercice de leurs fonctions.

Conditions d'engagement et de traitement

- Poste de professeur menant à la permanence.
- Salaire selon la convention collective en vigueur (SPUL) pour les personnes candidates titulaires d'un Ph.D.
- Salaire selon la convention collective en vigueur (AMCEL) pour les personnes candidates titulaires d'un M.D. et d'un Ph.D.



Réception de candidature

Le dossier de candidature complet doit être envoyé **au plus tard le 30 septembre 2024** par courriel à l'attention de Louis Flamand, directeur du Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie, à : louis.flamand@crchudequebec.ulaval.ca

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Lettre de présentation (1-2 pages)
- Curriculum vitae (max. 50 pages)
- Interruption de carrière et circonstances particulières (1 page-si nécessaire)
- Plan de recherche (5 pages)
- Philosophie de formation et de collaboration (1-2 pages)
- Noms de trois références
- [Formulaire d'auto-identification](#) de l'UL (en français seulement)

Étapes du concours et critères d'évaluation

- 30 septembre 2024 à 16 h (heure de Québec) : Fin de la période de réception des candidatures externes pour la sélection par le Département.
- 24 octobre 2024 : Dépôt d'un [formulaire d'avis d'intention](#) au vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI).
- 11 novembre 2024 à 16 h (heure de Québec) : Transmission des candidatures au VRRCI en vue de l'évaluation #1 du concours institutionnel, selon le [concours des IRSC](#) ou le [concours du CRSNG](#).
- Semaine du 3 février 2025 : Annonce des résultats de l'évaluation #1 par le VRRCI.
- 7 avril 2025 : Transmission des lettres facultaires au VRRCI en vue de l'évaluation #2.
- Début mai 2025 : Annonce des résultats de l'évaluation #2 par le VRRCI, selon le [concours des IRSC](#) ou le [concours du CRSNG](#).
- Avant le 21 octobre 2025 : Dépôt des candidatures au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'intention des Établissements (SPIIE-fédéral).

L'embauche dans un poste de professeur ou professeure est conditionnelle à l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada, et par conséquent à la réussite de toutes les étapes du processus de sélection.

Date d'entrée en fonction : 1 juillet 2026.